

**Crescentis**

ISSN : 2647-4840

: Université de Bourgogne

6 | 2023

Des cépages sans noms, des noms sans cépages. Comment désigner la vigne ?

Réponse au compte rendu fait par Raphaël Schirmer sur l'ouvrage *Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon* : tome I, *De la genèse aux maîtres d'œuvre* ; tome II, *Typologie, architecture, patrimoine et œnotourisme*, PULM, 2021, 858 p.

**Dominique Ganibenc**

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1348>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Dominique Ganibenc, « Réponse au compte rendu fait par Raphaël Schirmer sur l'ouvrage *Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon* : tome I, *De la genèse aux maîtres d'œuvre* ; tome II, *Typologie, architecture, patrimoine et œnotourisme*, PULM, 2021, 858 p. », *Crescentis* [], 6 | 2023, . Droits d'auteur : [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1348>

La revue *Crescentis* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Réponse au compte rendu fait par Raphaël Schirmer sur l'ouvrage *Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon* : tome I, *De la genèse aux maîtres d'œuvre* ; tome II, *Typologie, architecture, patrimoine et œnotourisme*, PULM, 2021, 858 p.

**Crescentis**

6 | 2023

Des cépages sans noms, des noms sans cépages. Comment désigner la vigne ?

Dominique Ganibenc

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1348>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

- 
- 1 J'ai publié en juin 2021 *Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon. Des châteaux aux coopératives : l'épopée du monde vitivinicole depuis les années 1860*. Tome I : *De la Genèse aux maîtres d'œuvre* ; Tome II : *Typologie, architecture, patrimoine et œnotourisme*. Éditée par les Presses universitaires de la Méditerranée dans la collection « Territoires en mutation », sa publication a été soutenue par la chaire Unesco Culture et Traditions du vin et par l'UMR5281 CNRS.
  - 2 Raphaël Schirmer en a fait un compte rendu, lequel comprend pêle-mêle des inexactitudes et des critiques qu'il conviendrait d'étayer un peu. Pas question ici de revenir sur chacune d'entre elles et pas question non plus de passer sous silence la légèreté de l'expertise.
  - 3 Ainsi Raphaël Schirmer prétend que « le prix des ouvrages est particulièrement élevé : 65 euros l'exemplaire, soit 130 euros pour acquérir les deux tomes<sup>1</sup>. » Or les deux volumes ne peuvent être vendus séparément, ce qui est indiqué sur la couverture qui précise que le prix global est de 65 euros. L'éditeur ayant fait un effort en ce sens. Autre exemple : la critique de la bibliographie, forte, quand même, de 182 éléments pour le tome I, et de 163 pour le tome II. Raphaël Schir-

mer déplore une absence de mise à jour depuis 2012. C'est faire peu de cas de la quinzaine de références postérieures à cette date. Il m'est aussi reproché l'absence d'un livre de Stéphane Lebras<sup>2</sup> dont chacun reconnaît l'expertise. Mais j'ai déposé mon manuscrit aux PULM pratiquement à la date de publication de son ouvrage. Il en est de même pour la remarque de Raphaël Schirmer sur l'utilisation restreinte de l'ouvrage collectif sur les caves coopératives publié par la Région<sup>3</sup>. Ayant moi-même travaillé le sujet pour ma thèse<sup>4</sup> (2006-2012) avec un champ d'étude plus exhaustif, j'ai utilisé cet ouvrage en fonction de ses apports.

- 4 Enfin, Raphaël Schirmer me reproche la faible portée analytique de mon travail. Stéphane Lebras justement, a fait un compte rendu de mon livre qui insiste au contraire sur ce point : « un livre qui fera référence sur le sujet et dont la clarté des analyses tout comme la précision des études de cas (géographiques ou humaines) permettent des entrées multiples<sup>5</sup>. » Un avis manifestement partagé par les membres du Jury des Prix de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, lorsqu'ils ont décerné le Prix de l'OIV 2022<sup>6</sup> (catégorie monographies et études spécialisées) à mon ouvrage.

---

1 Raphaël SCHIRMER, « Dominique Ganibenc, *Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon* », *Crescentis* [En ligne], 5 | 2022, Recensions, mis en ligne le 10 octobre 2022, consulté le 13 janvier 2023. URL: <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1227>

2 Stéphane LEBRAS, *Le négoce des vins en Languedoc. L'emprise du marché, 1900-1970*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 2019, 504 p.

3 Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, Sabine NORMAND, Jean-Michel SAUGET, Lionel RODRIGUEZ, Jean-Marc TOUZARD, Jean-Louis VAYSETTES, Michel WIENIN, *Caves coopératives en Languedoc Roussillon*, Lyon, Ed. Lieux Dits, 2010, 255 p.

4 Dominique GANIBENC, *Les Bâtiments du monde vitivinicole en Languedoc-Roussillon des années 1860 à nos jours. Étude d'une infrastructure privée et communautaire*, doctorat d'Histoire de l'art contemporain sous la direction de Jean-François Pinchon, 2012, 6 vol., 1713 p.

Réponse au compte rendu fait par Raphaël Schirmer sur l'ouvrage Vin et architecture dans l'ancien Languedoc-Roussillon : tome I, De la genèse aux maîtres d'œuvre ; tome II, Typologie, architecture, patrimoine et œnotourisme, PULM, 2021, 858 p.

5 Stéphane LEBRAS, « Compte-rendu », *Histoire et Sociétés Rurales* n° 57, 1<sup>er</sup> semestre 2022, p. 197-199.

6 <https://www.oiv.int/fr/ce-que-nous-faisons/prix-de-oiv/palmares-2022>.

---

## Rubriques

Cemmentaires / Réponses

---

## Dominique Ganibenc

Docteur en Histoire de l'art contemporain, université Paul Valéry, Montpellier III